

JURA

Le Jura bien équipé en

Lorsqu'on parle d'hydroélectricité dans le Jura, on pense automatiquement au barrage de Vouglans. Le département compte aussi plus d'une soixantaine de petites centrales hydroélectriques, gérées par des communes et des propriétaires privés.

Le lac de Vouglans, troisième plus grande retenue artificielle d'eau de France, est forcément à l'esprit lorsqu'on parle d'hydroélectricité dans le Jura. Mais derrière ce mastodonte, se cachent plus d'une soixantaine de petites installations hydroélectriques dans le département.

65 installations hors EDF

La petite hydroélectricité désigne les installations d'une puissance inférieure à 10 mégawatts (MW). « Dans le Jura, nous avons recensé 65 installations détenues par des particuliers ou des collectivités, et 9 installations EDF dont Vouglans », indique Fabrice Bouveret de l'association Adera (association pour le développement des énergies renouvelables).

Il est animateur de la mission hydroélectricité en Bourgogne Franche-Comté, financée par l'Ademe et la Région Bourgogne Franche-Comté, dont l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets. « C'est la seule de ce type qui existe en France. Le but est d'amplifier le développement de projets hydroélectriques, explique Lilian Geney, chargé de mission hydroélectricité à l'Ademe. La Région et l'Ademe financent les études de faisabilité à hauteur de 50 à 70 % ».

L'équivalent de 42 000

foyers alimentés

Dans le Jura, la petite hydroélectricité n'a pas à rougir. « Nous avons une belle concentration de centrales dans le haut Jura, sur la Loue et le Doubs », précise Fabrice Bouveret. La puissance de la totalité des installations jurassiennes, en dehors des sites gérés par EDF, s'élève à 25 MW, contre 52 MW pour les sites EDF hors Vouglans, et 285 MW pour Vouglans elle-même.

« Hors consommation de chauffage, ce sont l'équivalent de 42 000 foyers qui sont alimentés par l'hydroélectricité jurassienne en dehors d'EDF », détaille Fabrice Bouveret.

Dans le département, quatre communes sont propriétaires de centrales : Saint-Claude, Champagnole, Les Planches-près-Arbois et Foncine-le-Haut. Des sociétés peuvent également posséder des centrales, comme la société suisse Aventron qui a acheté les centrales de Blye et Lavancia en 2012 (7 MW au total).

Tributaires de la météo

La production hydroélectrique est tributaire de la météo, notamment de la sécheresse en été, voire en hiver. « On la prend en compte en sous-dimensionnant les installations, précise Lilian Geney. Quand il y a trop d'eau, la centrale ne fonctionne pas non plus ». Ainsi, les porteurs de projets doivent pouvoir assumer financièrement deux ou trois mauvaises années d'affilée. « Il faut une douzaine d'années avant que la centrale soit rentable, annoncent Lilian Geney et Fabrice Bouveret. Les producteurs vendent l'électricité sur le réseau. Le tarif d'achat



Le 27 novembre, 70 personnes ont visité des centrales hydroélectriques jurassiennes (énergies renouvelables et alternatives). Photo Progrès/Isabelle RAVIX

est fixé par arrêté, le contrat dure 20 ans ». Parmi les propriétaires de centrales, on trouve des personnes attachées au patrimoine vivant, aux anciens moulins, ou qui souhaitent participer à la transition écologique.

Et dans le Jura, il y a encore du potentiel. « Dix-sept projets sont en cours, indique Fabrice

Bouveret. Ils représentent 2 600 kW. Si ces projets aboutissent, on augmentera la puissance des installations jurassiennes hors EDF de 10 % ». Deux installations sont actuellement en réalisation à Bois-d'Amont, et deux autres en construction à Salins : ces dernières verront le jour en 2022.

Élodie CASTELLI

25 MW

La puissance des installations jurassiennes de petite hydroélectricité s'élève à 25 MW. Si l'on rajoute les sites gérés par EDF, elle monte à 77 MW (hors Vouglans).

Bertrand Olivier gère sa propre centrale depuis trente ans

Voilà trente ans que Bertrand Olivier gère sa propre centrale hydroélectrique à Pont-de-Poitte, sur la rivière d'Ain. « À l'époque de la Révolution, mes ancêtres étaient maîtres de forge à Pont-du-Navoy, ils exploitaient la force de l'eau. Depuis tout petit, je suis passionné par les moulins, raconte-t-il. J'allais tirer sur la roue dès que je voyais un moulin. Je suis ensuite passé aux turbines ». C'est à l'âge de 35 ans qu'il se lance dans l'achat de l'une des trois centrales de Pont-de-Poitte.

« En période de crue, la rivière peut charrier des arbres »

« Cette centrale a été construite en 1985. Je l'ai achetée en 1992, elle était en bon état ». Gérer une centrale ne s'improvise pas. « Je m'occupe moi-même de l'entretien. Je viens tous les deux jours.



Dans la centrale gérée par Bertrand Olivier à Pont-de-Poitte, l'eau arrive par un canal de dérivation. Les grilles jaunes servent à retenir les débris charriés par l'Ain qui s'écoule sous le bâtiment. L'électricité est produite grâce à une hauteur de chute de 4 mètres. Photo Progrès/Élodie CASTELLI

J'écoute les bruits pour voir s'il n'y a rien d'anormal, je regarde le niveau d'huile, la température ». Le fonctionnement de la centrale est tributaire de la météo. « En été, il y a toujours

environ un mois d'arrêt. En période de crue, c'est difficile aussi, la rivière peut charrier des arbres, précise-t-il. Dans ces cas-là, je fais appel à un collègue grumier ».

Cette centrale d'une puissance de 250 kW produit 1 million de kWh/an. L'électricité est vendue à EDF et alimente l'équivalent d'une centaine de foyers. « Il s'agit d'un contrat sur 20 ans avec un prix imposé par EDF », décrit Bertrand Olivier. Il lui a fallu une quinzaine d'années avant que la centrale soit rentable. « Aujourd'hui, je peux en vivre, c'est comme une entreprise », explique-t-il.

Celui ou celle qui souhaiterait se lancer aujourd'hui dans l'achat d'une centrale doit disposer d'une grosse part de fonds propres, estime Bertrand Olivier, afin de pouvoir faire face à de mauvaises années de production. « Je pense qu'il faut au moins 400 000 euros d'apport ». Sur le marché, une centrale de cette envergure peut valoir 1,5 million d'euros selon son propriétaire.

E.C.